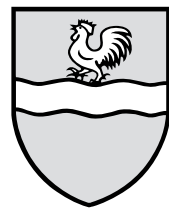


Le Coquardit



N° 3 – Septembre 2006

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

Plébiscite à Paudex

Tout d'abord, parlons un peu des élections communales, plus particulièrement celles relatives à la Municipalité.

C'est par un véritable plébiscite que les 5 candidats formant la nouvelle Municipalité ont été élus en récoltant une moyenne de 81,84% des suffrages exprimés. Participation des votants 44,32%. Même confiance témoignée au Conseil communal dont tous les élus passent au premier tour.

Nous remercions le corps électoral pour la confiance qu'il nous témoigne. Loin est la pensée de nous reposer sur nos lauriers, mais bien au contraire, vous nous avez donné un stimulant pour continuer notre tâche et ce dans un seul but: travailler pour le bien de tous.

Toute ma reconnaissance à Mme Verena Jacobsen démissionnaire, pour son engagement combien efficace et sans faille au sein de la Municipalité.

En ce mois de septembre, nous découvrons un Paudex tout beau, tout neuf. Les travaux de la Bernadaz sont terminés, ceux de la Bordinette de même.

Je rends hommage à mes collègues qui ont conduit ces chantiers avec professionnalisme soit: pour les routes M. Xavier Lonfat; pour le club house et la déchetterie M. Alain Meystre et pour les espaces verts M. Claude Quartier. J'associe à ces remerciements tous les maîtres d'état et leurs

ouvriers pour la qualité de leur travail.

Enfin, merci à vous riverains de ces deux routes pour votre patience mise à l'épreuve pendant de nombreux mois.

Ces changements ne marquent pas et de loin la fin de nos travaux. Sans vouloir imiter Platon qui voulait la cité idéale, votre Municipalité tient à donner à ses habitants le bien-être qu'ils sont en droit de mériter.

Serge Voruz, syndic

Vingt-deux nouveaux sur quarante-cinq

Membres du Conseil

Angeli Giampiero; Balmer Daniel; Bénédicte Jean; Bezençon Antoine; Boudry Andrée; Brunner Séverine; Capt Michel; Cevey Tania; Chappuis Daniel; Charlet Eric; Chatelan Patrick; Chaubert Franziska; Chaubert Jean-Philippe; Coi Antonio; Contini Pierre; Crousaz André; Desbaillets Jean-Marc; Di Natale Pierre-André; Esteve Ramon; Farinelli Gianfranco; Favre Yerly Annick; Fontannaz Gérald; Frauchiger Jean-Jacques; Frigério Christian; Grandjean Fernand; Heymoz Aldo; Kehagias Hélène; Kehtari Farhad; Kehtari Sohrab; Kettel Sylvette; Künzi Hofmann Anne; Maillard Olivier; Martin Arielle; Naymark Christian; Nicod Alain; Parillo Silvestro; Perrin Guy; Perroud Louis; Rüeger Jean-Marc; Savioz Daniel; Spring Jean-François; Villamar Serge; Visinand Jean-Claude; Weissbrodt Alain; Zwicky Marlyse.

Suppléants selon l'ordre d'entrée au Conseil

Noth Verena; Flury Jean-Paul; Barman Jean-Paul; Kehagias Nicolas; Quartier Marianne; Capt Marie-Christine; Bezençon Eric; Di Giacomo Kathlenn; Staub Dominique.



Le Conseil de Paudex compte 45 membres, tous élus au premier tour. Vingt-deux nouveaux élus, dont trois étrangers, prennent place à côté de vingt-trois anciens. Dix dames siègent au Conseil, dont huit nouvelles. Elles sont encore trois parmi les suppléants.

Le Conseil a été assermenté le 12 juin pour une législature allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011.

Le président et son bureau

Le président et son bureau ont tous été élus par le Conseil fraîchement assermenté au premier tour avec des scrutins très proches de l'unanimité. De gauche à droite sur la photo ci-contre, on trouve: Gérald Fontannaz, président du Conseil; Jean-François Spring, 1^{er} vice-président; Marie-Christine Capt, secrétaire du Conseil; Pierre-André Di

Natale, scrutateur; Andrée Boudry, secrétaire suppléante; Marlyse Zwicky, scrutatrice; Daniel Savioz, scrutateur suppléant; Jean-Philippe Chaubert, 2^e vice-président. Manque sur la photo, Sylvette Kettel, scrutatrice suppléante.

Tous, sauf les secrétaires du Conseil, seront soumis à réélection à la fin 2007.



C. Quartier

Responsabilités bien définies

Le Conseil communal nomme en son sein, à la fin de la cérémonie d'assermentation, au scrutin secret individuel, le président du Conseil, deux vice-présidents, deux scrutateurs et deux suppléants. Ils sont réélus à la fin de chaque année et rééligibles trois fois selon le règlement actuel, dont nous donnons ici quelques extraits.

Le bureau du Conseil est composé du président et des deux scrutateurs. Son rôle est important car c'est lui qui désigne les membres et le président des commissions ad hoc. Il veille en outre à ce que les archives soient tenues en bon ordre.

Le président du Conseil établit l'ordre du jour d'entente avec la Municipalité. Il convoque le Conseil et dirige les débats et soumet les votes à l'assemblée.

Les scrutateurs sont chargés

du dépouillement du scrutin. Ils comptent et enregistrent les votes.

La secrétaire du Conseil est élue par le Conseil au scrutin individuel secret pour la durée de la législature. Elle gère toute la correspondance du Conseil: préavis, convocations des membres et commissions, indemnités et autres. Elle rédige le procès-verbal des séances. Elle est responsable des archives du Conseil. A ces tâches s'ajoutent hors Conseil, l'organisation des scrutins populaires communaux, cantonaux et fédéraux.

Depuis 1967, soit depuis bientôt 40 ans, la commune de Paudex a connu deux secrétaires. Mme Hélène Thoman (octobre 1966 à décembre 1989); Mme Marianne Quartier (1990 à juin 2006). Mme Marie-Christine Capt est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2006.

C.I.Q.

Marie-Christine Capt

La nouvelle secrétaire du Conseil communal succède à Marianne Quartier.

En tête: la Fête des Vendanges et son travail à la commune de Lutry.

Née le 13 novembre 1968, Marie-Christine Capt est originaire de Chenit (Vallée de Joux). Fille du Docteur Boudry, elle accomplit sa scolarité à Lausanne et y obtient son bac. Après une école de secrétariat de direction, elle travaille dans une étude d'avocats, chez le Bâtonnier Heim, puis à Bâle chez Roche qui l'envoie à Buenos-Aires (Argentine). En 1989, elle épouse Michel Capt, aujourd'hui directeur d'une grande fiduciaire. Le couple a deux filles: Alix, 14 ans, et Léa, 12 ans, toutes deux à l'Octogone de Pully. Marie-Christine Capt

travaille actuellement à 60% au Greffe municipal de Lutry.

Fête des vendanges et affaires communales

Elle reçoit «Le Coquadit» dans son duplex lumineux et mansardé de la Rue de la Fontaine. La famille est installée à Paudex depuis 12 ans. Vice-présidente du Comité d'organisation de la Fête des Vendanges, elle nous parle avec enthousiasme de la future édition. «Dès le 28 août, l'émission des Dicodeurs de la RSR aura lieu à Lutry. La Fête des Vendanges marquera également

les 100 ans de l'Association Viticole de Lutry et le soixantième anniversaire des Singeries. Sans oublier le spectacle inédit de Jean-Charles Simon et Patrick Lapp!

Par mon travail, je suis familiarisée avec les fonctions et les affaires d'une commune. Et heureuse de participer à la vie communale de Paudex! Comme moi-même, le Conseil est sans couleur politique. Le travail y gagne en efficacité, l'ambiance en convivialité!» poursuit la secrétaire du Conseil communal dont le mari est membre depuis deux législatures

– «Il s'entraîne en ce moment pour le prochain Sierre-Zinal!».

Entre la Fête des Vendanges, son travail et son ménage, Marie-Christine Capt pratique le ski (alpin et de fond), la marche ou la natation. Elle lit des biographies romancées et écoute volontiers de la bonne chanson française. Elle aime la musique folklorique et les fanfares!

Deux superbes chats, Loki et Hercule, «de race des forêts norvégiennes», approuvent leur maîtresse et viennent se frotter à nos pieds.

Georges-A. Nippell

Merci à Marianne Quartier

Marianne Quartier, institutrice au village, participe depuis son arrivée à Paudex avec sa famille en 1974 à toutes les activités tournant autour de l'école et de la vie communale. En 16 ans d'activité de secrétaire du Conseil, elle aura été le bras droit de cinq présidents du

Conseil: Michel Grobet, Serge Voruz, Fabrice Bovay, Verena Jacobsen, Gérald Fontannaz. Elle a signé près de cent procès verbaux et été présente à une cinquantaine de bureaux de vote. Le tout avec la volonté de simplifier la vie à chacun.



Georges-A. Nippell

Merci pour ces années passées en toute modestie au service de Commune.

Sur la photo Marianne Quartier est entourée à gauche de Philippe von Streng et à droite de Louis Favre, qui furent tous deux 36 ans au Conseil de Paudex.

Municipalité: une équipe de cinq pour cinq ans

On prend les mêmes et on recommence à l'exception notable de Verena Jakobson, qui pour des raisons personnelles a quitté la commune de Paudex et cédé son siège à Serge Reichen. Le syndic Serge Voruz a été réélu tacitement. La répartition des dicastères n'a pratiquement pas changé. C'est donc sous le signe de la confiance et de la stabilité que commence cette nouvelle législature qui prendra fin le 30 juin 2011.

Seule modification notoire, le poste clé de secrétaire communale change de responsable. Suite à la naissance du petit Raphaël, Mme Pascale Bacher a désiré réduire son activité professionnelle. Elle a donné sa démission pour fin juin 2006. Mme Ariane Bonard, secrétaire municipale adjointe, l'a remplacée dès cette date.

CL.Q.



De gauche à droite: Serge Reichen, Claude Quartier, Xavier Lonfat, Ariane Bonard, Serge Voruz et Alain Meystre.

Ariane Bonard: secrétaire communale

Suite au départ de Mme Bacher, Ariane Bonard a été nommée par la Municipalité secrétaire municipale. Elle bénéficie d'une très longue expérience dans l'administration communale et à Paudex en particulier.

De 1980-1990, Ariane Bonard a été secrétaire municipale de la commune de Romainmôtier. Elle a été engagée comme secrétaire à Paudex en 1990 avec entre autre la responsabilité du contrôle des habitants et du bureau des étrangers. Elle a aussi géré les dossiers délicats du chômage et du social jusqu'à ce qu'ils soient transférés au canton ou à la région. En 2000, elle est devenue secrétaire communale adjointe pour seconder Mme Flury en retraite partielle. Depuis le 1^{er} juillet 2006, elle est titulaire à 100% du poste de secrétaire municipale. La com-

mune de Paudex a ainsi la chance de pouvoir compter sur une professionnelle fidèle et très expérimentée.

Le poste de secrétaire municipale est un poste clé de la commune. Engagée à 100%, la secrétaire municipale est le bras droit du syndic pour tout ce qui concerne l'administration quotidienne. Elle dirige le secrétariat communal. Elle est responsable du greffe, du personnel et du contrôle des habitants. Elle assiste aux séances de la Municipalité et en tient le procès verbal.

Le secrétariat communal est composé de Mmes Ariane Bonard, secrétaire municipale (100%), Annemarie Bezençon, secrétaire adjointe (50%) et Viviane Bugnon, secrétaire (50%) dont l'entrée en fonction est prévue au 1^{er} novembre. CL.Q.

Mme Pascale Bacher



Mme Pascale Bacher a été secrétaire communale du 1^{er} sept. 2002 au 30 juin 2006. A côté de ses charges de responsable de l'administration communale, elle a participé très activement à l'élaboration du règlement du personnel. Juriste de formation, elle a fait profiter la Municipalité de ses compétences.

Municipalité, syndic et dicastères

Les devoirs de la Municipalité et du Syndic sont mentionnés dans la Loi sur les Communes du canton de Vaud. Nous rappelons l'essentiel de cette loi concernant les autorités communales.

Art 2: les autorités communales exercent les attributions et exécutent les tâches qui leur sont propres, dans le cadre de la constitution et de la législation cantonales, notamment:

- l'organisation de l'administration communale;
- l'administration des biens de la commune et des fonds à destination spéciale;
- l'administration du domaine public, le service de la voirie et, dans les limites de la loi spéciale, la police de la circulation;
- les mesures propres à assurer l'ordre et la tranquillité publiques, ainsi que la salubrité publique;
- la lutte contre le feu;
- les tâches assumées par la commune à ses frais exclusifs, par exemple, les services industriels
- l'octroi de la bourgeoisie;
- la fixation des contributions et taxes communales.

Art 3: les autorités communales exécutent, d'autre part, les tâches qui leur sont déléguées par la constitution et la législation cantonales et fédérales.

Art 41: l'exécution de tout ce qui a été définitivement arrêté par le conseil général ou communal appartient à la municipalité. Celle-ci ne peut, en aucun cas, suspendre de son chef cette exécution.

Art 42: les attributions des municipalités s'exercent dans les limites déterminées par les lois et par les règlements communaux. Elles concernent spécialement:

- l'administration des services publics, y compris celle des services industriels;
- l'administration des biens communaux (voir art. 44), l'administration du domaine public et des biens affectés aux services publics;
- la nomination des fonctionnaires et employés de la commune, la fixation de leur traitement et l'exercice du pouvoir disciplinaire;

- les tâches qui leur sont directement attribuées par la législation cantonale.

Art 45: la municipalité est chargée de réprimer par des amendes l'inobservation des règlements de police et des autres contraventions dans la compétence des autorités communales. La procédure est réglée par la loi sur les sentences municipales.

Art 72: le syndic a le droit de surveillance et de contrôle sur toutes les branches de l'administration.

Art 76: le syndic est spécialement chargé de l'exécution des lois, décrets et arrêtés. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ce pouvoir aux sections ou directions de la municipalité. Cette délégation fait l'objet d'une mention au procès-verbal des séances de la municipalité.

En cas d'absence du syndic, ses attributions sont exercées par le vice-président de la municipalité et, à son défaut, par un conseiller municipal désigné par cette autorité.

Dicastères

Les dicastères ont été répartis de la manière suivante entre les municipaux:

Serge Voruz, syndic: administration générales, finances et affaires culturelles (suppléant Serge Reichen).

Xavier Lonfat: travaux et services industriels (suppléant Alain Meystre).

Alain Meystre: urbanisme, bâtiments (suppléant Xavier Lonfat).

Claude Quartier: voirie, police, pompiers, PC, vignes, espaces verts (suppléant Serge Voruz).

Serge Reichen: écoles, églises, social, Sport et jeunesse, assainissement (suppléant Claude Quartier).

Vice-présidence de la Municipalité: Claude Quartier (1.07.06 au 30.09.07); Alain Meystre (1.10.07-31.12.08); Serge Reichen (1.01.09-31.03.10); Xavier Lonfat (1.04.10-30.06.11).

CL.Q.

Nouveau quartier

Inauguration



1. Verrière

Avec la réalisation de l'extension du Centre patronal et la construction du Grand Large, le secteur de la Verrière au sud de Paudex a subi une profonde évolution ces dernières années. Ce nouveau quartier, qui prévoit encore la construction de deux nouveaux petits immeubles, s'est complètement transformé et embelli. Pour la commune de Paudex, il a nécessité la réalisation de routes d'accès et la pose de conduites industrielles. La volonté municipale a été de privilégier le piéton dans ce secteur, ainsi un bel accès piétonnier reliant directement la route du Lac au lac lui-même y a été aménagé. Le stationnement extérieur a été réduit au maximum et la partie sud du quartier confirmée en zone piétonnière. La pose du revêtement définitif, prévu courant septembre, permettra de clore provisoirement ce chantier.



2. Bernadaz

Les travaux qui ont débuté en mai 2005 s'achèveront courant septembre 2006 conformément au planning annoncé au préavis. Ce fut un chantier difficile en raison de l'étroitesse de la route, de la pression du trafic, des nombreux petits ouvrages béton à réaliser et des interventions nécessaires sur le domaine privé. Mais au bout du compte, cette modernisation du réseau paudézien permettra enfin à cette dernière de posséder sa colonne vertébrale piétonnière longue de quelques 800 mètres.



3. Centre du village la Bordinette

Les travaux d'embellissement et de modération du trafic du centre de village se sont achevés au mois d'août 2006. Ils permettront de favoriser la mixité entre la voiture et les piétons dans l'esprit de la zone 30 et de contribuer ainsi à la convivialité dans le quartier. L'aménagement d'un jeu de charret, le redéploiement de la Campagne Marcel et la création de la placette du local de tennis visent également à développer les espaces de rencontre.

4. Terrain de foot

Le local pas le mondial: telle est l'ambition pour le terrain de foot de Paudex. Deux buts juniors, une pelouse aplanie et réensemencée, un grillage remis à neuf: le terrain est prêt pour une nouvelle saison. Plaisir d'être ensemble pour taper dans le ballon; plaisir de l'initiation pour les jeunes; petit espace de liberté bienvenu au centre de Paudex.

5. Déchetterie

Un local à déchets, un local pour la voirie, une place de lavage pour les véhicules et quatre Moloks profonds et ventrus pour compléter le site. La déchetterie de Paudex répond à la nécessité de trier les déchets avant leur élimination. Le local s'inscrit dans une esthétique qui répond à celle du Club House du tennis: bois et béton. Et les Moloks? Ce sont ces gros silos à verre perdu cerclés de bois qui remplacent avantageusement les bennes bleues de camion inesthétiques au possible.



r de la Bordinette

ration

6. La Campagne Marcel

L'Unité d'accueil pour enfants (UAPE) installée à la maison de La Borne était à l'étroit. L'augmentation de la demande a poussé la Municipalité à revoir ce problème, alors que six ans à peine nous sépare de la première transformation.

L'analyse des locaux disponibles a amené la Municipalité à se pencher sur la maison de la Campagne Marcel. Les surfaces dévolues à l'école du jeudi et aux séances du tribunal administratif se sont révélées appropriées pour accueillir une nouvelle unité d'accueil. La salle des chevaliers devient un très bel espace ludique, les salles annexes sont toutes dévolues aux écoliers et la cuisine a trouvé une nouvelle jeunesse et la campagne Marcel ouvre ses bras aux écoliers.

7. La Borne

L'école du jeudi pour les enfants d'âge préscolaire passe de la Campagne Marcel à la maison de la Borne où la place est suffisante pour accueillir deux jours par semaines, les mardi matin et jeudi matin, les petits de 3 à 4 ans. Lors des travaux de la Bordinette, les accès et le drainage de la maison de la Borne ont aussi été améliorés.

8. Club house tennis

Dans le préavis accepté par le Conseil, la réfection complète de la route de la Bordinette incluait une réhabilitation de l'espace dévolu au tennis. Les locaux obsolets ont fait place à un club house flambant neuf dont la conception est due à Mme Wagnières, urbaniste du bureau Urbaplan et à l'architecte Kissling du bureau RDK à Lutry. Merci à ces professionnels qui ont œuvré pour la collectivité dans un esprit d'excellente collaboration. Sont à disposition des espaces lumineux offrant aux fans de tennis vestiaire, wc, douche, cuisinette et espace de rencontre intérieur et extérieur.

9. Des moutons au Comptoir suisse

Du 15 au 24 septembre cinq de nos «moutons Miroir» seront exposés au Comptoir suisse dans la halle du Menu bétail et sous le patronage de Pro Specie Rara. Le bélier Linus fera bonne figure à côté de deux femelles accompagnées de leurs petits. Depuis mars, onze naissances ont eu lieu à Paudex et neuf agneaux ont pu être élevés.

10. Champignonneurs en herbe

Dans le cadre de passeport vacance, Paudex offre une sortie «champignons» dans les bois de Yens. Sous la conduite de M. Bovet, contrôleur des champignons, une vingtaine de jeunes ont couru les bois pour rapporter leur récolte et la faire analyser par l'expert. L'après-midi se termine pour le plaisir de tous par une grillade de cervelas sur feu de bois.



10



9



8

Photos: Claude Quartier



6



7

Et Dieu dans tout ça

La vie spirituelle de Paudex s'articule autour de deux communautés chrétiennes bien structurées. Les protestants appartiennent à la Paroisse du Prieuré-Pully, les catholiques vont à la messe en l'Eglise St-Martin, paroisse de Lutry-Paudex.

Au centre du village, sur l'Espace Delamuraz, une chapelle accueille les deux confessions. On y trouve le recueillement, on y admire le superbe retable de Denise Voïta.

Le pasteur et le curé vous adressent leur message. Ce sera le dernier de M. l'Abbé François Dupraz qui, après un parcours sans faute à Lavaux, s'occupe dès ce mois de la Paroisse de Notre Dame du Valentin à Lausanne. Il est remplacé par M. l'Abbé Guy Jeanmonod.

Gan



C. Quartier

Du côté de la chapelle

La chapelle de Paudex a la particularité d'être œcuménique. Autrement dit, elle est consacrée à la fois au culte protestant et au culte catholique.

Le culte protestant y est célébré le deuxième et le quatrième dimanche de chaque mois, à 11 h 00. La petite assemblée qui s'y réunit fidèlement apprécie le

caractère convivial de ces temps de recueillement et de prière. Pour ma part, je ne peux que réitérer l'invitation du Christ: «Venez, et vous verrez!». Economie et

réorganisation: pour l'instant les cultes à Paudex ne sont pas remis en question. Ils le seront d'autant moins que vivra la chapelle.

Depuis la régionalisation du catéchisme, les jeunes et leurs parents, mais aussi de

nombreux paroissiens se retrouvent à la chapelle de Paudex pour «les cultes Clin Dieu». Il n'est pas rare qu'il faille ouvrir la paroi de la grande salle pour accueillir tout le monde! Ces cultes ont lieu le dimanche soir à 19 h 30, trois ou quatre fois pendant l'hiver. Pour plus d'information, voyez le mensuel «Bonne Nouvelle» qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

A noter également que le feu de l'Avent allumé chaque année sur la digue du port de Paudex est devenu une tradition particulièrement appréciée.

Etienne Pidoux, pasteur



C. Quartier

Une pastorale active

La paroisse catholique St-Martin s'étend sur les communes de Paudex et de Lutry. L'église construite en 1930 (voir ci-dessous)

réunit en une belle harmonie l'architecture de Fernand Dumas et les peintures et vitraux d'Alexandre Cingria. Elle se situe à

la frontière de nos deux communes le long de la route de Lavaux du côté Lutry. A ses côtés, la cure, restaurée et agrandie à la plus grande satisfaction de tous l'an dernier.

La communauté est vivante et dynamique par l'engagement de tout un chacun. De nombreux temps forts ponctuent le déroulement de l'année pastorale (Kermesse, crèches vivantes, loto, semaine de l'unité, pic-nics, pèlerinages, fêtes, etc.) avec bien souvent – Dieu soit béni! – une dimension œcuménique fort bienvenue. Nous vivons par exemple dans cet esprit de communion des soupes de Carême à la salle communale de Paudex. Le fruit de ce partage est destiné à soutenir des œuvres de bienfaisance.

Les messes dominicales sont

célébrées le samedi à 18 h 00 et le dimanche à 11 h 00; en semaine du mardi au vendredi à 9 h 00, précédées par un office des psaumes à 8 h 35 et un temps d'Adoration eucharistique jusqu'à 10 h 00.

A noter que depuis cette année, la paroisse est appelée à vivre une communion pastorale plus forte avec les paroisses Notre Dame de Lavaux (Cully), St-Maurice (Pully), St-Rédempteur (Av. de Rumine) et St-Nicolas (Chailly). Ces cinq paroisses forment désormais une unité pastorale dont l'animation est confiée à une équipe de laïcs et de prêtres.

Pour le reste, un bulletin pastoral de couleur bleue, disponible au fond de l'église, est à même de renseigner sur la vie présente et à venir de la communauté.

Abbé François Dupraz, curé



C. Quartier

Au royaume des Marmouzets

UAPE: propriété de la Commune, la Campagne Marcel abrite L'Escale, unité d'accueil de la petite enfance.

«De la 1^{re} enfantine à la 4^e primaire, L'Escale est à même d'accueillir chaque jour jusqu'à 25 écoliers» déclare Nathalie Mayr, directrice de l'unité d'accueil. L'Escale a ouvert ses portes aux enfants, lors de la rentrée du 28 août 2006, dans le parc public de la Campagne Marcel. Dans la demeure de maître de la famille Marcel, édifiée en 1788, rachetée par la Commune en 1968. «A l'ombre du grand cèdre du Liban que Félix II Marcel avait planté en 1843, remplaçant par la même occasion la grille du parc en bois par une grille de fer» écrit André Schmutz, ancien archiviste communal, dans son article sur les Marcel (Journal de Pully du 3 septembre 1993).

4 salles, 4 éducatrices

Verena Jacobsen, ancienne municipale des Ecoles, en charge du dossier depuis 2002, Serge Reichen, municipal actuel des Ecoles et Nathalie Mayr nous font les honneurs de la visite. «Toutes les anciennes structures – poutres apparentes, cheminées en bois, portes et fenêtres, etc. – ont été maintenues. La salle de l'Espace du Jeudi a été transférée au bâtiment de la Borne» confie Verena Jacobsen. La Salle des Chevaliers, à vrai dire peu utilisée par la Commune et meublée de «faux-vieux», a disparu.

L'unité d'accueil comprend aujourd'hui quatre salles lumineu-



De gauche à droite: Nathalie Mayr, Serge Reichen et Verena Jacobson.

ses et une cuisine: une salle de séjour, une salle de bricolage, une salle de repos, une salle à manger (ou de dessin) et la cuisine qui sert en même temps de salle à colorier. L'ensemble a été conçu et réalisé en collaboration étroite avec l'Entraide Familiale de Pully, Paudex, Belmont.

Trois éducatrices et une monitrice s'occupent des enfants: Nathalie Mayr (dir.), Chantal Marra, Elsa Tanner et Verena

Ducommun. Toutes quatre jeunes mamans, elles forment une équipe d'encadrement dynamique et expérimentée.

Règlement très strict

«Cette unité d'accueil a fait l'objet d'une augmentation progressive de l'offre. Ce n'est qu'en 2002 que les matinées sont fixées à plein temps» poursuit Verena Jacobsen, ajoutant que, comme au Collège, les petits Pulliérans constituent le tiers de l'effectif.

Les critères d'admission à L'Escale sont très stricts. «L'UAPE est destinée avant tout aux ma-

mans qui doivent travailler...» Pour fixer les tarifs, l'ensemble des revenus des ménages est pris en considération. En général, le 50% des frais d'accueil est à la charge des parents, l'autre 50% est couvert par la Commune et l'Etat.

Concluons sur une note gourmande: les repas délicieux et équilibrés, servis aux écoliers, sont assurés par Fourchette Verte (Junior 5 – 15 ans). Une association soutenue par le Service de Santé publique avec l'aide de Promotion Santé Suisse.

Georges-A. Nippell

Maman de jour, un vrai métier

«On est toujours en quête de mamans de jour qui puissent accueillir quelques jours par semaine un enfant dont la maman travaille» nous confie Christiane Lambert, coordinatrice à Pully du Service de la petite enfance. «Les jeunes grand-mamans sont également les bienvenues!».

La nouvelle loi va exiger que les mamans de jour s'annoncent auprès des services officiels. Elles bénéficient d'un contrat de travail, sont salariées et inscrites à l'AVS et la LPP. «On n'est pas naturellement maman de jour, une formation est indispensable» ajoute Christiane Lambert qui annonce que, dès la fin de l'année 2006, les mamans de jour sui-

vront gratuitement 24 heures de cours de formation, réparties sur la première année de leurs fonctions.

Le réseau de Pully, Paudex, Belmont, Epalinges, compte actuellement 45 mamans de jour. Mais, il en manque régulièrement. Les candidates peuvent s'adresser et s'inscrire au Service de la petite enfance de la Commune de Pully, 1, av. du Prieuré, tél. 021 721 31 67. On leur remettra à lire une documentation vivante et bien conçue sur le cahier des charges des mamans de jour et les recommandations de base élaborées par quelques coordinatrices vaudoises.

Gan

Communiqué

Elagage des arbres et des haies

Selon la Loi cantonale sur les routes et son Règlement d'application, les plantations de doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.

Le Règlement stipule: les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la manière suivante:

- Au bord de la chaussée à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur;
- Au bord des trottoirs: à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les haies plantées en bordure de la voie publique doivent toujours être émondées afin que les branches ne dépassent pas la limite.

Par conséquent, nous invitons les propriétaires et gérants d'immeubles à prendre les mesures utiles pour contribuer ainsi à la prévention des accidents.

Police Municipale

Freeriders de rêve

Enfants de Paudex, Loris et Nicolas Falquet sont skieurs professionnels. Adeptes du freeride, ils respectent la montagne et recommandent la prudence et la sécurité.

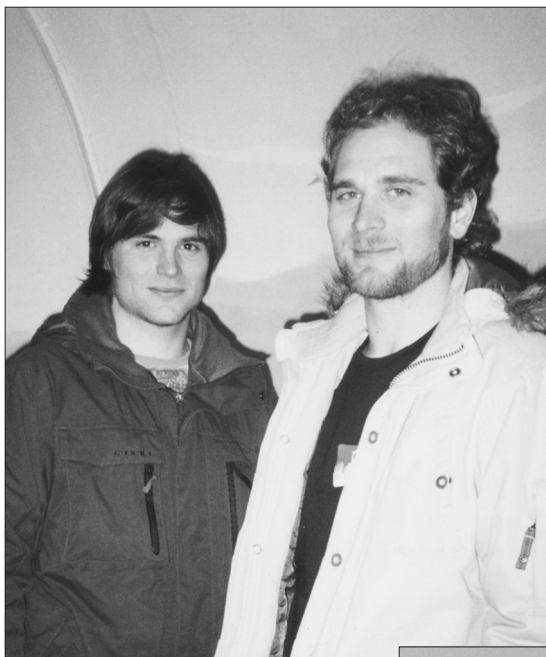
Les Fils Falquet, comme on les appelle dans le village, Nicolas 27 ans et Loris 25 ans, respirent la santé, l'équilibre et la joie de vivre. De retour de Jackson Hall dans les Montagnes Rocheuses, ils répondent volontiers aux questions du Coquadit.

Eux aussi ont un gros press-book et sont souvent plus connus à l'étranger qu'en Suisse. Leur travail les conduit à Verbier, Les Marécottes, Chamonix ou St-Ankton, mais surtout aux Etats-Unis, au Canada, en Alaska et en Turquie.

Le Tibet et l'Himalaya? Ils espèrent pour plus tard. Dominique Perret, skieur de l'impossible? – «Oui, c'est un ami, un exemple, un grand frère qui nous donne souvent de bonnes consignes de sécurité».

Huck & Chuck

C'est sous ce sobriquet que Nicolas et Loris Falquet sont connus dans le milieu du freeride, dont ils font la promotion dans le monde entier. Sponsorisés par les grandes marques Atomic, O'Neill, Suunto et Célé, ils sont à la fois consultants et démonstrateurs. Des articles, des films, des photos leur sont consacrées.



Loris et Nicolas.

Nicolas, l'aîné parle d'abondance en excellent communicateur. Plus réservé, Loris écoute, approuve ou complète par un commentaire d'importance. Leur numéro de relations publiques est parfait!

«Nous sommes pratiquement nés sur des skis à Finhaut. En souvenir de notre père, décédé il y a neuf ans, nous avons décidé d'être freeriders professionnels!» Né le 16 août

1978, Nicolas est diplômé de l'Ecole des arts décoratifs de Vevey. Quant à Loris, né le 30 septembre 1980, après le ski professionnel, il envisage de terminer à l'UNIL ses études de maître de sports.

Goût de l'esthétique

«Avant le risque ou l'impossible, nous avons le goût de l'esthétique! déclare Nicolas Falquet, et sommes sensibles au concept de sécurité.» Les deux frères sont en contact permanent avec les consommateurs et les points de vente des marques qu'ils représen-

tent. Une démarche non sans risque: «Nous respectons la montagne mais ne sommes pas à l'abri d'une avalanche ou d'une mauvaise chute».

Freeskiers et réalisateurs

Huck et Chuck ont tourné un court métrage (le 4^e!) dont ils nous remettent le DVD. Un scénario policier sur une metal music d'enfer. Nicolas et Loris y mettent en scène, sur des pentes abruptes, vierges et enneigées, toute l'expression de leur feeling et de leur bagage technique. Belle performance et belle jeunesse; Good luck Huck and Chuck!

Georges.-A. Nippell

